
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PRÉFETS DU CANTON DU VALAIS

JEUDI 22 AOÛT 2024

Lieu	:	Ecole de Mission – Val d'Anniviers
Présidence	:	M. Matthias Salzman, Préfet du district de Brig
Présent(e)s / excusé(e)s:		selon liste des présences
Procès-verbal	:	Mme Anne Celine Follonier

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue – liste des présences en circulation
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2023
3. Rapport du président
4. Comptes annuels et rapport du vérificateur
5. Message de Mme Favre-Torelloz Muriele, Présidente du Grand Conseil
6. Présentation de la situation du Rhône – gestion de la catastrophe (env. 30 minutes)
7. Lieu de la prochaine Assemblée Générale
8. Divers
9. Présentation de la commune d'Anniviers par son Président David Melly

1. MOT DE BIENVENUE

M. Matthias Salzman, Président, ouvre la séance et souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants dans les 2 langues.

Nous débutons la séance à l'heure, et procédons cependant à quelques modifications dans l'ordre du jour. La présentation de la commune d'Anniviers par son Président se fera en fin d'Assemblée.

La liste des présences est en libre circulation, à cette dernière il y sera ajouté la possibilité de commander un pins supplémentaire de l'Association des Préfets et Vice-Préfets du Canton du Valais.

Matthias remercie également à tous les intervenants qui prendront la parole lors de cette Assemblée et salue également la présence en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux membres au sein de l'Association, Monsieur Xavier Moret, Préfet du district de Martigny, Monsieur Emmanuel Bender, Vice-Préfet du district de Martigny, et Monsieur Eric Borgeaud, Vice-Préfet du district de Monthey.

Malheureusement lors de cette dernière année, nous avons aussi perdu des membres de l'Association, notre Président demande une minute de silence et prie tout le monde de se lever et d'honorer Monsieur Raymond Vouilloz et Monsieur Willy Fux.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AOÛT 2023

Le procès-verbal 2023 adressé à tous les membres après l'assemblée n'appelle aucun commentaire. Il est adopté tel que rédigé avec remerciements à la secrétaire.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

En premier lieu Matthias, revient sur la votation de la constituante le 3 mars dernier. La population a pris une décision claire. Il est important dès lors d'être visibles utiles et importants afin de démontrer le bon fonctionnement du système en place et de l'importance de notre rôle.

Lors de l'année écoulée les conférences de printemps et d'automne ont également eu lieu comme à l'accoutumée. Matthias revient sur la conférence d'automne et le départ de notre ancien Président Bernard Monnet qu'il tient à remercier encore une fois pour le travail accompli et son engagement. Un grand merci également à notre homme de liaison qui fait un travail de qualité pour l'Association, Monsieur Maurice Chevrier, Chef de service du SAIC.

En date du 18 mai 2024, nous avons également été reçu à Vérossaz pour la réception de la nouvelle Présidente du Grand Conseil, Mme Muriel Favre-Torelloz. Un grand merci à elle pour cette très belle journée.

Au long de l'année écoulée, plusieurs manifestations ont également eu lieu, tel que l'accueil du Cardinal Emil Paul Tscherrig à la cathédrale de Sion, ainsi que divers autres événements. Notre Président nous rappelle l'importance d'y participer pour la bonne visibilité, et le fait également de pouvoir déléguer aux vices-préfets.

En ce qui concerne le Comité, plusieurs séances ont eu lieu tout au long de l'année, ainsi qu'une sortie cet été en date du 24 juillet 2024, afin de préparer la sortie annuelle de ce jour. Les sujets traités et travaillés lors de ces séances, sont en lien avec les problématiques rencontrées au long de l'année, et les sujets d'actualités pour les préfets et vices-préfets du Canton. Il en ressort qu'un des grands objectifs fixés et celui de la visibilité lors des manifestations, les travaux en faveurs des communes et du canton ainsi que la collaboration et le partage d'expérience entre tous les membres.

Notre Président rappelle également l'importance du rapport annuel à remettre au Canton. Cette année encore il a fallu faire de nombreux rappels aux membres.

Une bonne nouvelle, Matthias informe que chaque membre recevra ce jour un pins de l'Association. Ce pins est fait à la main au Vatican, il sera possible d'en commander d'autres exemplaires pour un montant de chf. 25.00 avec un délai d'environ 1 mois. Une liste de commande circulera à ce sujet ce jour même.

Matthias remercie tous les membres actifs et membres honoraires pour l'engagement et la visibilité sur le territoire cantonal. Matthias remet en son nom un présent comme remerciement à tous les membres du Comité, et la secrétaire.

Avant de clore le rapport du Président, Alphonse-Marie Veuthey, Vice-Président prend la parole et remercie Matthias pour sa première année en tant que Président et l'excellent travail accompli.

Le rapport du Président est accepté à l'unanimité

4. COMPTES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DE LA VÉRIFICATEURICE (EDI ET AURELIA)

Les comptes sont présentés et commentés par Monsieur le Préfet Edi Kuonen, caissier. Mme la Préfète Aurélia Zimmermann, vérificatrice des comptes donne lecture de son rapport et conclut à une comptabilité saine.

L'année boucle avec une augmentation de fortune de chf. 724.40 et un solde positif de Fr. 6'429.11.

L'assemblée approuve les comptes tels que présentés et renouvelle sa confiance en Madame Aurélia Zimmermann vérificatrice des comptes et Edi Kuonen Caissier. L'assemblée donne décharge au Comité.

5. MESSAGE DE MURIEL FAVRE-TORELLOZ !

Notre Présidente du Grand-Conseil, Madame Favre-Torelloz prend la parole et par son discours elle nous rappelle l'importance du rôle de Préfet et Vice-Préfet au sein du district.

Ci-dessous, le discours énoncé à l'occasion de cette journée.

Mesdames et messieurs les préfets et vice-préfets, membres honoraires et invités

C'est avec un grand plaisir que je prends part à vos assises annuelles et vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer devant vous et de pouvoir partager quelques réflexions sur le rôle crucial que joue le préfet dans notre canton.

Réflexions, que je me suis faite cet été lors d'une commémoration à St-Gingolphe France. En effet, à cette occasion, était invité le préfet français du département. M. Yves le Breton est arrivé avec plus de 20 min de retard et plus d'une centaine de personnes ont attendu que M. le préfet nous rejoigne pour commencer la manifestation. Mme le Maire avait en effet l'interdiction d'ouvrir la partie officielle sans sa présence.

Dans l'organisation administrative française, le préfet assure la liaison entre l'État et les collectivités territoriales. C'est également le rôle des préfets dans notre organisation cantonale.

Ces quelques mots d'introduction pour mettre en lumière et rappeler votre rôle essentiel dans le fonctionnement de nos institutions.

Le système suisse valorise fortement l'autonomie locale et le rôle des élus dans la démocratie directe. Le préfet est essentiel au bon fonctionnement de l'administration, mais il reste en arrière-plan par rapport aux élus, qui sont perçus comme les véritables acteurs du changement et de la gouvernance locale.

Je souhaite ainsi ici souligner l'importance de votre fonction et l'impact qu'elle a sur notre vie quotidienne et sur la bonne gouvernance de nos districts.

Vous incarnez, en tant que représentant de l'État au niveau local, un lien vital entre les décisions prises au niveau cantonal et leur mise en œuvre dans les communes. Cette fonction est essentielle pour s'assurer que la politique publique est appliquée de manière juste et uniforme.

Superviser l'administration des communes est une tâche complexe et exigeante. Vous devez vous assurer que chacune fonctionne harmonieusement, que les ressources sont utilisées de manière optimale, et que les projets locaux avancent en conformité avec les directives cantonales. Cette coordination entre les différentes autorités est indispensable pour maintenir la cohésion et le dynamisme de notre canton.

Le préfet est également un médiateur précieux. Lorsqu'il y a des conflits, que ce soit entre citoyens ou entre les autorités locales, il intervient pour aider à trouver des solutions équitables et durables. Cette capacité à résoudre les différends de manière pacifique est essentielle pour maintenir la stabilité et l'harmonie dans notre district.

De plus, certaines fonctions judiciaires lui sont confiées, notamment en matière administrative, où des décisions doivent être prises avec rigueur et impartialité. Ces responsabilités, bien que techniques, sont essentielles pour garantir le respect des lois au sein de notre district.

Enfin, le préfet joue un rôle crucial dans l'organisation d'élections, veillant à ce que chaque citoyen puisse exercer son droit de vote librement et équitablement. C'est grâce à ce travail que notre démocratie reste forte et que la voix de chacun d'entre nous est entendue.

Je tiens donc ici à vous remercier au nom des communes et du parlement valaisan. Votre engagement envers notre canton est remarquable, et je suis convaincu que, grâce à votre dévouement, nos districts continueront à prospérer.

En conclusion, on pourrait dire que le préfet suisse est comme un chef d'orchestre discret, veillant à ce que chaque instrument reste bien accordé, tandis que le préfet français ressemble davantage à un chef d'orchestre rock'n'roll, prêt à monter sur scène, régler les amplis et diriger le spectacle à sa manière.

En somme, l'un assure que tout se déroule harmonieusement, et l'autre s'assure qu'on n'oublie surtout pas qui mène la danse !

Belle journée !

Notre Président, remercie chaleureusement Mme la Présidente, pour sa présence, son engagement, et le message de ce jour. !

6. PRÉSENTATION DE LA SITUATION DU RHÔNE – GESTION DE LA CATASTROPHE

Dans un premier temps, Monsieur le Vice-Président de la ville de Sierre, Eddy Beney, prend la parole. Il excuse le Président Pierre Berthod retenu ce jour, et remercie en son nom l'Association pour l'invitation de ce jour.

Le message que souhaite faire passer Monsieur Beney et qu'il espère restera dans la mémoire de chacun pour les mois à venir est le suivant : Ne nous oubliez pas, les mois à venir seront complexes et la gestion de la crise ne s'arrête pas quelques jours après cette dernière. Les jours les mois les années à venir sont importants. Merci à tous pour votre futur engagement.

Suite à cette entrée en matière sur ce sujet d'actualité, Monsieur Beney passe la parole au commandant des pompiers de la ville de Sierre, Monsieur Lucien Cottier.

Monsieur le Commandant, prend la parole et nous relate la gestion de la catastrophe par le biais de la présentation, projet REX, soit le retour d'expérience sur la crue du Rhône. L'objectif premier étant de prévoir le futur et de pouvoir gérer les crises et situation d'urgence dans le futur.

La présentation a pour but de soulever beaucoup de questionnements, de points restés en suspens pour le futur, de prise de positionnement, aussi bien pour la population que pour les prises de décisions du monde politique dans les années à venir.

Monsieur le commandement Cottier rappelle qu'à tous les niveaux l'engagement a été total, et que l'entraide a été le mot d'ordre du début à la fin, ce sans quoi cette opération n'aurait pu être une telle réussite. Aucun décès aucune personne disparue c'est un réel succès au vu des dégâts constatés et de la rapidité dont il a fallu prendre des décisions.

Il met en garde sur l'importance du réseau car sans ce dernier lors de situation d'urgence les aides extérieures peuvent venir à manquer. Il rappelle également l'importance des spécialisations dans des secteurs comme la gestion des risques. A l'avenir il met en garde sur plusieurs problèmes tels que le manque de coordination et le manque de ressources humaines pour certaines évacuations, du également au manque de spécialisation, le niveau et les moyens d'alerte à la population ainsi que l'ancienneté de ces derniers. Il faut également revoir, la logistique entre les services, et les prises de décisions rapides entre les états-majors, différents services et le canton. Ainsi que la vétusté ne serait-ce que d'une caserne au vu de la montée des eaux.

La présentation parlera d'elle-même et nous montre l'importance et le manque de moyen actuel pour une situation telle que celle-ci. Une demande est faite au Commandant Lucien Cottier, pour vous joindre la présentation à ce p.-v., tout en respectant le fait de ne pas diffuser cette dernière en dehors pour des raisons de confidentialité et de respect des personnes figurants dans cette présentation.

Le commandement remercie encore grandement, son équipe, la police, la protection civile, toutes les personnes ayant œuvrés durant cette catastrophe, Le commandant du Feu du Val d'Anniviers, les différentes entreprises ayant prêtés main forte, l'armée, et rappelle encore une fois qu'il y a un manque de ressource dans une situation telle que celle-ci et qu'il y a énormément de choses conséquentes à mettre en place.

Madame la Députée du district de Sierre, Carole Melly Basili prend la parole et pose la question suivante : Que faire en cas de crise ? Comment les députés doivent-ils agir ? Séances sur séance, crises après crises, il est important de rappeler le mot d'ordre et de se rapprocher de la mission de base en représentant tous les partis, et ce n'est pas chose simple. Elle rappelle que la mission de base des députés est de représenté le citoyen quel qu'il soit.

Suite à cette présentation, beaucoup de questions resteront en suspens mais une prise de conscience se fait ressentir au sein de l'Assemblée.

7. LIEU DE LA PROCHAINE AG

Selon le tournus en vigueur, le district de Rarogne occidental accueillera les assises de l'association en 2024. La date est fixée au **28.08.2024**

8. DIVERS

Monsieur Maurice Chevrier, chef du SAIC, prend la parole et nous rappelle quelques points importants.

Maurice commence par une bonne nouvelle, le canton prendra en charge les frais relatifs aux pins des préfet(e)s et vice-préfet(e)s de l'Association.

La conférence d'Automne aura lieu le 16 octobre 2024, à Leytron au domaine du Grand Brûlé, l'intervenant principal sera le Conseiller d'Etat, Mathias Reynard.

Elections communales

Retour très positif sur le nouveau système de gestion et de transmission des résultats lors des élections et des votations suite au mandat donné à la société sitrox. Maurice remercie les communes qui ont toutes participé au test effectué. La première utilisation aura lieu le 22 septembre 2024.

Beaucoup de questions suite au dépôt des listes à la fin août, dont une qui revient fréquemment, à savoir : quid s'il y a 3 listes et si le nombre de candidats des 3 listes équivaut au nombre de sièges à pourvoir ? Il n'y pas d'élection tacite. La seule possibilité d'élection tacite au système proportionnel et celle du dépôt d'une seule liste avec un nombre de candidats équivalent ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir

Elections cantonales

Les dates sont fixées par la Constitution à savoir les 2 et 23 mars 2025. La répartition des sièges entre les districts se fera par arrêté du CE courant septembre et sur la base de la dernière statistique officielle parue ce matin à 8h30. Visp perdra 1 siège et Saint Maurice en gagnera 1.

Le système restera toujours celui de la double proportionnelle. Le dépôt des listes interviendra auprès des Préfets jusqu'à la date du 6 janvier 2025 (dernier délai).

Pour rappel, bulletin unique avec députés et suppléants sur le même bulletin.

Suite à ces informations, notre Président demande si quelqu'un de l'Assemblée aimerait prendre la parole. Le Préfet Jean-Marie Viaccoz se lève et remercie tout le monde d'être venu pour cette journée à Mission, dans cette salle qui lui tient à cœur car il y a effectué sa scolarité. Grand Merci à Christian Melly qui l'a aidé pour organiser cette journée ainsi qu'au Président d'Anniviers, David Melly, et un merci particulier aux pompiers pour tout le travail accompli.

Par la suite notre Président Matthias Salzmänn, reprendra la parole en concluant l'assemblée avec les mots de Mme Rita Süsmuth, Ehemalige Bundesministerin Deutschlands, Pour faire la différence en politique nous devons être visibles et représenter les préoccupations des citoyens

9. COMMUNE D'ANNIVIERS PRÉSENTATION DE LA COMMUNE – MOT DE BIENVENUE

Monsieur David Melly, Président d'Anniviers, prendra le relais avec des chaleureux remerciements à tout un chacun pour son travail, et son engagement vis-à-vis de la population. S'en suivra une présentation de la commune d'Anniviers (annexée au p.v.) et un grand remerciement à l'Association de la confiance portée ce jour en réalisant leur assemblée en ses lieux.

La séance est levée à 11h40

La Secrétaire : Anne Céline Follonier

Annexes :

- Présentation Val d'Anniviers